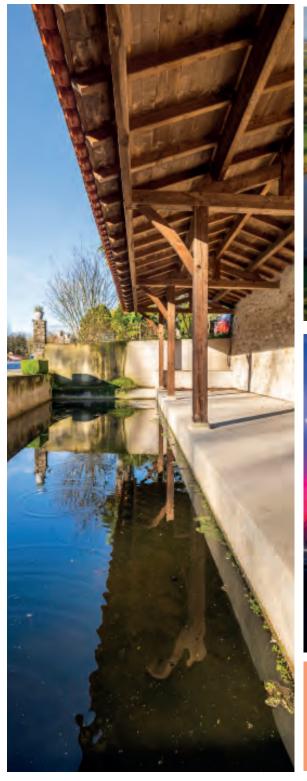
Rapport d'activité | 2 PAYS DES ACHARDS







Communauté de Communes du PAYS DES ACHARDS

ZA Sud-Est - 2, rue Michel Breton CS 90116 - 85150 LES ACHARDS 02 51 05 94 49 - www.cc-paysdesachards.fr



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE p 4

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Le conseil communautaire p 6
- Les commissions de travail p 7
- Le projet communautaire p 8
- Organigramme des services p 9

DIRECTION GÉNÉRALE

- Secrétariat Général p 11
- Communication p 11
- Systèmes d'information p 13

PÔLE RESSOURCES

- Finances p 16
- Ressources humaines p 18
- Marchés publics p 19

PÔLE DÉVELOPPEMENT

- Développement Economique p 21
- Prévention seniors p 22
- Animations culturelles p 24
- Office de Tourisme p 25
- Réseau des Bibliothèques p 27

PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

- Transports scolaires p 30
- Scolaire p 31
- Restauration scolaire p 33
- Accueils de loisirs p. 34
- Relais Assistant(e)s Maternel(le)s p. 35
- Parentalité p 37

PÔLE URBANISME p 38

PÔLE SERVICES TECHNIQUES

Environnement

- Assainissement Non Collectif p 44
- Assainissement Collectif p 45
- Collecte et traitement des déchets p 47
- Bâtiments p 49





EDITO DU PRÉSIDENT





Patrice PAGEAUD

Président de la Communauté de Communes du Pays des Achards

L'année 2020 n'aura jamais été aussi inédite. La crise sanitaire, sans précédent, que nous subissons nous a obligés à nous adapter et à repenser les services que nous devions rendre au public. Ces temps de confinement, d'appréhension des gestes barrières, ont bouleversé nos vies et nos usages. Nous ne remercierons jamais assez, celles et ceux qui restent mobilisés pour nous nourrir, nous soigner, nous éduquer.

Les élus et les agents territoriaux se sont rendus disponibles pour répondre aux besoins des habitants tout en prenant part aux actions de solidarité tantôt initiés par le Gouvernement, la Région des Pays de la Loire ou bien le Département de la Vendée. Je tiens à saluer le professionnalisme de chacun qui a su écouter, accompagner, conseiller au mieux les habitants du Pays des Achards.

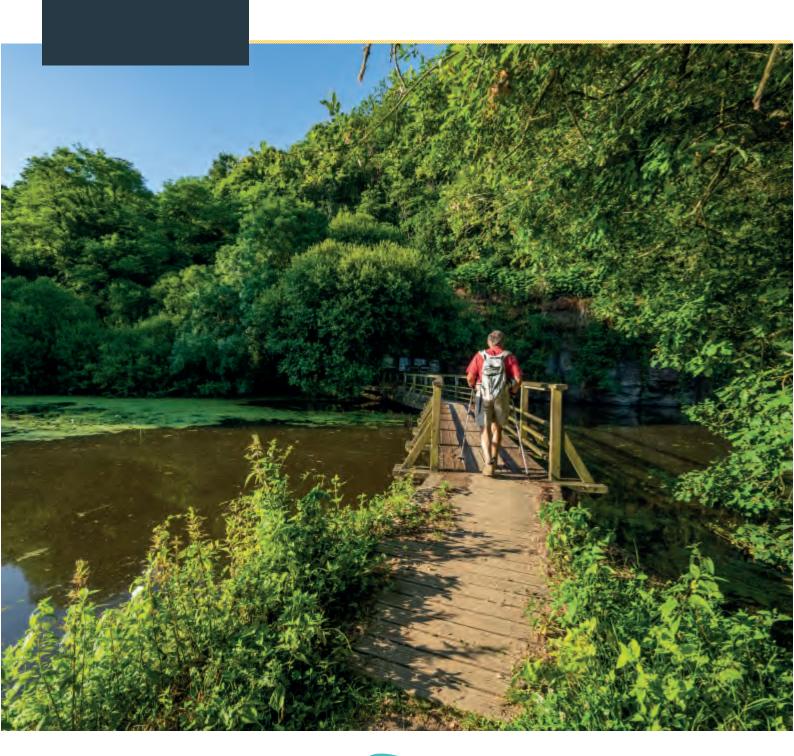
Les élections municipales ont permis

l'installation de nouvelles équipes et de nouveaux élus au sein des communes membres du Pays des Achards. Un nouveau conseil communautaire a été mis en place en juin 2020. Il est renforcé, avec un effectif de 32 élus soit 9 élus supplémentaires, et largement renouvelé.

Il est déterminé à conduire les actions qui vont mener le développement harmonieux de la communauté de commune du Pays des Achards. Son engagement est entier, pour mener, avec efficacité, les nombreuses compétences de l'intercommunalité.

Vous allez découvrir au fil de ces pages, une partie des initiatives portées par les acteurs de l'intercommunalité et vous constaterez que cette dernière poursuit sa mutation. Les compétences de la Communauté de Communes du Pays des Achards sont variées mais « le bien vivre » reste au cœur de nos préoccupations.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



La Communauté de Communes du Pays des Achards est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), qui assure des missions de service public. Les missions de la communauté de communes sont définies dans ses statuts, et découlent des compétences transférées par les communes.

HISTORIQUE

Créée en 1993, à l'initiative du maire de La Mothe-Achard Michel Breton, elle regroupe alors 10 communes et compte :

- 2 compétences obligatoires : aménagement de l'espace et développement économique.
- 1 compétence optionnelle : environnement.

<u>1998</u>, le 1^{er} siège voit le jour dans la zone d'activité Sud des Achards.

2010, la commune de Beaulieu-sous-la-Roche est intégrée.

2011, construction du nouveau siège et des ateliers, ZA Sud-Est des Achards.

2013, la Communauté de Communes compte :

- 6 compétences optionnelles : environnement, logement et cadre de vie, voirie, équipements culturels et sportifs, action sociale et assainissement.
- 5 compétences facultatives : protection incendie, protection civile et sécurité routière, équipements d'intérêt communautaire, développement culturel, accueil des grands passages de gens du voyage et communication électronique.

2014, d'autres compétences s'ajoutent :

- au titre des compétences obligatoires : au sein des actions de développement économique : le développement, la promotion et l'animation du territoire (création et gestion de l'office de tourisme)
- au titre des compétences optionnelles : construction et gestion du centre aquatique intercommunal.

2015: création d'un service commun d'instruction du droit des sols.

<u>2016</u>: approbation des nouveaux statuts avec le transfert de nouvelles compétences au 1er janvier 2017 de l'Enfance jeunesse et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) **2017**:

- départ de la commune de Saint-Mathurin
- commune nouvelle Les Achards, issue de la fusion de La Mothe-Achard et de La Chapelle-Achard.

2018 : extension du siège, après 8 mois et demi de travaux.

2019: prise de compétence Prévention seniors attribuée à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2019.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La communauté de communes est administrée par un **conseil**, organe délibérant, composé d'élus membres des conseils municipaux. Le conseil élit un **Président**, des **vice-présidents** et un **bureau**. La répartition des élus de chaque commune au sein du conseil est fonction du nombre d'habitants par commune.

Elections 2020: le 3 juin 2020, le nouveau conseil s'est réuni pour la première fois et a procédé à l'élection de son Président : **Patrice PAGEAUD**, maire de Sainte-Flaive-des-Loups.

Ce conseil est en place pour un mandat de 6 ans, de 2020 à 2026 et compte **32 membres titulaires**.

Les membres du Conseil communautaire



Les membres du Bureau communautaire

Patrice PAGEAUD, Président //SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS

Collecte et traitement des déchets

Michel VALLA, 1er Vice-Président // LES ACHARDS

Développement économique et l'emploi, équipements sportifs, Contrat Local de Santé

Jean-François PÉROCHEAU, 2º Vice-Président // SAINT-GEORGES-DE-POINTINDOUX Aménagement du Territoire, Habitat, Assainissement, Voirie

Dominique DURAND, 3° Vice-Président // NIEUL-LE-DOLENT

Administration générale, Finances et Marchés Publics, Développement numérique, PCAET

Sébatien PAJOT, 4º Vice-Président // LA CHAPELLE-HERMIER Enfance-Jeunesse

Michel PAILLUSSON, 5° Vice-Président // MARTINET Développement touristique, animation et promotion du territoire

Nathalie FRAUD, 6° Vice-Présidente // BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE Réseau des bibliothèques, Passeport civisme, mobilités et actions pour la nature

Bernard GAUVRIT // BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE

Joël BRET // SAINT-JULIEN-DES-LANDES

Jacques RABILLE // LE GIROUARD



LES COMMISSIONS

- COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- ACTION SOCIALE PREVENTION SANTE
- EQUIPEMENTS SPORTIFS
- POLITIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT AMENAGEMENT - URBANISME
- VOIRIE ET RESEAUX
- DEVELOPPEMENT NUMERIQUE
- FINANCES
- COMMUNICATION
- PCAET

- PETITE ENFANCE PARENTALITE
- ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
- AFFAIRES SCOLAIRES RESTAURATION SCOLAIRE - TRANSPORTS SCOLAIRES
- MOBILITES ACTIONS POUR LA NATURE
- RESEAU DES BIBLIOTHEQUES CIVISME
- D'APPEL D'OFFRES
- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
- CONSEIL D'EXPLOITATION OFFICE DE TOURISME



LE PROJET COMMUNAUTAIRE

Chaque conseil municipal du Pays des Achards a été amené à parler de sa vision de l'action communautaire et du rôle attendu de la communauté de communes dans les prochaines années.

Ainsi, le Président et le conseil communautaire ont élaboré **le projet communautaire 2020-2026**, organisé en 5 grandes orientations :



TRANSITION ECOLOGIQUE

- Mettre en œuvre les actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) conformément au calendrier fixé
- Intégrer le développement durable dans chaque projet de la communauté de communes (dès 2021)
- → Se donner les moyens financiers en mettant en place un fonds de concours dédié (2022)



ACTION ECONOMIQUE

- Accompagner les mutations agricoles par la mise en œuvre d'une politique foncière et la création d'un groupe de travail avec les agriculteurs
- Poursuivre la politique de développement économique (industrie, commerces, artisanat, tertiaire)
- → Promouvoir et développer l'économie touristique



MOBILITES

- Inclure la compétence « organisation de la mobilité » dans les statuts de la collectivité
- → Mettre en œuvre le plan vélo à partir de 2021
- → Développer la pratique du co-voiturage
- -- Accompagner le développement des solutions de transports solidaires, transports à la demande
- Promouvoir le recours aux différentes modalités de transports



VIVRE ENSEMBLE

- Structurer la politique culturelle du Pays des Achards
- -- Favoriser l'offre d'habitat en intégrant la mixité sociale
- → Veiller à la sécurité des habitants, en étudiant notamment la création d'un service mutualisé de police intercommunale.
- → Etudier l'action médico-sociale intercommunale



COHESION SOLIDARITE

- →Enfance Jeunesse
- → S'accorder sur un nouveau pacte financier et fiscal (2021)
- Etudier les mutualisations de moyens humains et techniques dans différents domaines (services techniques, services administratifs) en veillant à maintenir un service de proximité



IDENTITE ATTRACTIVITE

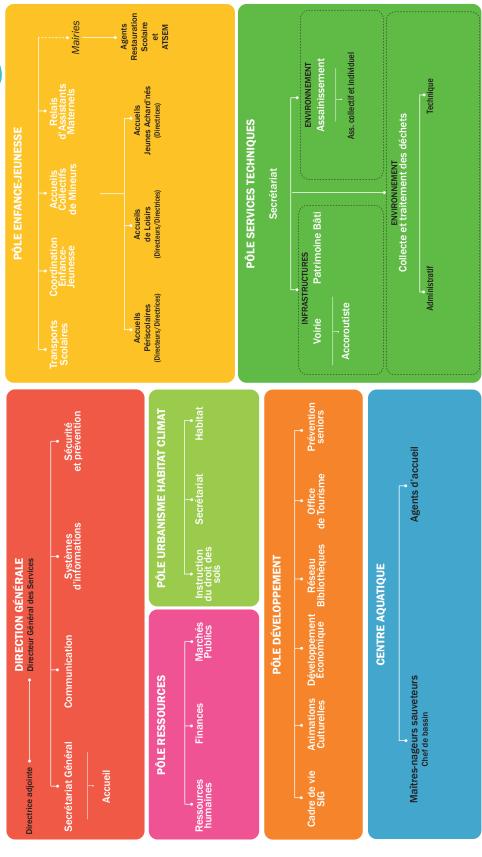
- Définir une stratégie de communication visant à adapter la communication selon les cibles (population, monde économique, élus, extra-territoriaux...)
- → Mettre en valeur les forces du territoire

ORGANISATION DES SERVICES

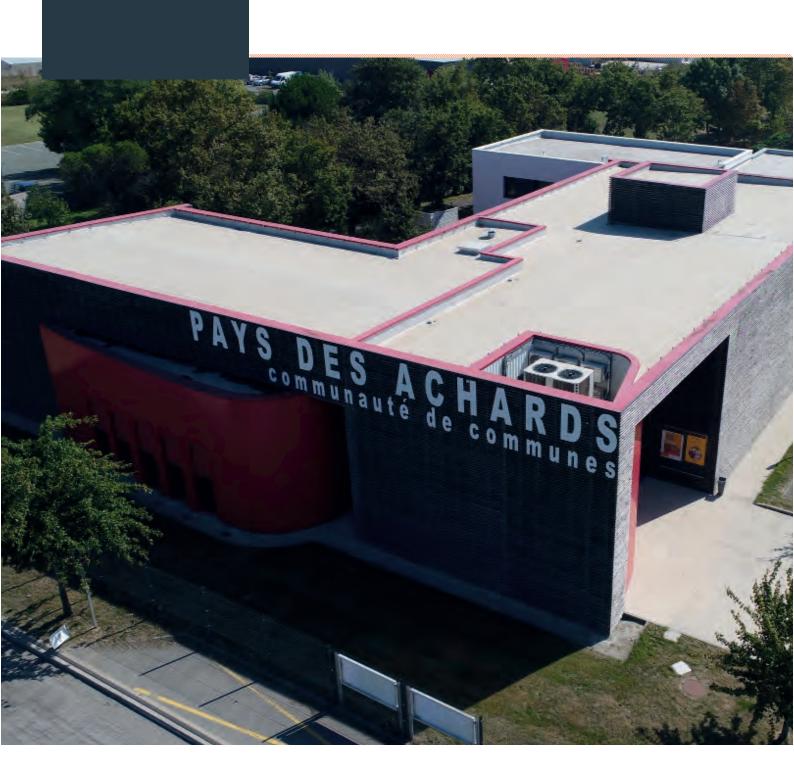


Organisation des services

PRÉSIDENT : Patrice PAGEAUD

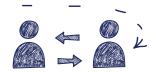


DIRECTION GENERALE



DIRECTION GENERALE





Secrétariat général

ACCUEIL

Nombre d'appels téléphoniques en 2020 : environ 15 012 appels recensés, répartis entre

- L'accueil : 6 606 appels
- Le service Collecte et traitement des déchets : 4 893 appels
- Le service Assainissement collectif et individuel : 919 appels
- Le service Finances Comptabilité: 848 appels
- Le service Habitat Urbanisme Climat: 1746 appels

Courriers

- 3 108 (soit 43%) courriers reçus (5 488 en 2019)
- •10 606 (soit -35%) courriers envoyés (16 325 en 2019)
- Dépenses d'affranchissement : 14 131€ (soit -29%)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Actes administratifs soumis au contrôle de légalité : 1 332 (1 083 en 2019)

- 244 délibérations du conseil communautaire

- 318 décisions du Président
- 8 arrêtés règlementaires

Communication

La Communauté de Communes s'appuie sur différents supports pour relayer les informations relatives aux actualités et activités qui rythment la vie de l'établissement : élaboration de supports papier, entretien des relations avec les médias, gestion quotidienne du site internet.

BUDGET

BUDGET TOTAL

152 000 €

- 116 000 € Budget Principal
- 45 000 € Ordures Ménagères
- 11 000 € Centre Aquatique
- 43 000 € Office de Tourisme



LANCEMENT DU NOUVEAU SITE

Le service Communication a porté cette année une réflexion sur la refonte de notre site internet, le site actuel datant d'environ 10 ans. Le prestataire, Z&Ko, a été choisi en octobre 2019 pour une mise en place en avril 2020.



PRESSE

130 articles parus dans les presses locales.



SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le service communication est chargé des créations graphiques originales de la communauté de communes. Différents supports sont réalisés pour satisfaire les besoins des services et accompagner leurs activités.

Les supports sont variés :

- Affiches,
- Cartons d'invitation,
- Dépliants,
- Flyers,
- Guides thématiques,
- Panneaux,
- Autocollants, ...

Le bulletin intercommunal du « Pays des Achards » est le principal support de communication à destination des habitants du territoire, 1 numéro a été édité en juillet 2020.



Systèmes d'information



WIF

Le service informatique administre la mise à disposition des accès Wifi publics dans le cadre de ses missions du service mutualisé. En 2020, 3 sites disposent de ce type d'accès : l'Espace Culturel des Achards, le camping communal de Martinet et la salle des fêtes de Nieul le Dolent.

Via le syndicat E-Collectivités, le service informatique poursuit le déploiement du Wifi pour le public afin de le faire bénéficier d'une connexion internet dans le respect de la réglementation en vigueur.

LOGICIEL RH

Etant donné que la gestion de la paie a été récupérée par le service RH, il a été nécessaire d'équiper ce service d'un logiciel dédié. Un marché a été rédigé afin d'acquérir un logiciel spécifique. Ce logiciel a été installé en 2019 pour permettre de gérer les dossiers des agents et la paie. La fin du paramétrage et des formations se sont effectuées sur 2020. Cela a permis d'aboutir à la première paie au mois de janvier 2021.

SITE INTERNET CCPA

Le Site internet de la Communauté de Communes a été réalisé en 2010 par la Société Naviciel. Il est de conception ancienne et souffre d'un vieillissement global de sa structure et de sa navigation. La compatibilité sur supports mobiles n'est pas optimisée. Il ne correspond plus aux attentes des internautes.

Il a donc été décidé de procéder à la refonte intégrale à partir d'un socle technique de dernière génération afin de fournir aux usagers un site plus attractif et intuitif. Une consultation a donc été lancée au cours du 2° semestre 2019.

Le nouveau site de la CCPA a été publié à la mi-Avril.

PLAN NUMÉRIQUE DES ÉCOLES

La CCPA poursuit ses efforts dans le développement des usages numériques dans les établissements scolaires. Un plan numérique des écoles a été réalisé avec l'animateur TICE en tenant compte des contraintes budgétaires, juridiques et sécuritaires (restriction d'accès à des sites internet) et d'harmonisation des pratiques éducatives.

TBI DES ÉCOLES

La Communauté de Communes du Pays des achards continue de déployer chaque année dans chaque école l'installation de tableaux numériques interactifs. Cet équipement a vocation à enrichir l'apprentissage éducatif, en le rendant plus collaboratif.

La mise en place d'un tableau interactif permet une généralisation de l'usage du numérique dans les écoles. En donnant accès à cet équipement à l'ensemble des écoles, la communauté de communes a la volonté de généraliser l'usage de tableaux numériques interactifs dans l'ensemble des écoles publiques du territoire par l'intermédiaire des communes. Une sensibilisation des utilisateurs a permis de développer l'interactivité de l'outil pour rendre l'apprentissage plus dynamique et collaboratif.

TABLETTES TACTILES DES ÉCOLES

Suite au renouvellement du parc de tablettes à destinations des élus, un stock de tablettes tactiles est mis à disposition des écoles. Ces prêts sont soumis à demande et uniquement pour l'année scolaire en cours.



PARC INFORMATIQUE

Le service informatique continue le déploiement du numérique sur le territoire avec l'acquisition de nouveaux PC, photocopieurs et tableaux interactifs.

VILLES INTERNET

Chaque année depuis 2012, le Pays des Achards évalue son action au regard des enjeux numériques auprès de l'association Villes Internet.

C'est une façon d'encourager le déploiement d'expérimentations locales pour des usages raisonnables et raisonnés des outils numériques.

Cette année le territoire reçoit la plus haute distinction : le Label Territoire Internet 5@. L'obtention de ce label est un signal fort de l'existence de services publics numériques locaux et de l'engagement des élus et agents territoriaux.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le Pays des Achards a également fait de l'aménagement numérique et le déploiement du Très Haut Débit une priorité. En lien avec Vendée Numérique, nous finalisons cette année l'arrivée de la fibre optique dans toutes les zones d'activités et les sites publics.

TÉLÉTRAVAIL

Dans le cadre du protocole sanitaire, le service informatique a déployé une solution complète permettant le télétravail des agents. Chaque agent télétravaillant dispose ainsi d'un ordinateur portable. Celui-ci est connecté au réseau de la CCPA via un tunnel VPN (réseau privé virtuel).

Une solution de téléphonie « soft phone » permet aux agents de recevoir les appels directement sur leur poste de travail. Cette solution est couplée à un module de discussion instantanée permettant de faciliter les échanges entre agents. Les responsables de pôle peuvent aussi organiser des visioconférences avec leurs équipes depuis cette solution.

La solution de badgeage a été modifiée afin de permettre aux agents de pointer directement depuis leur poste de télétravail.

RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DES ÉLUS

Suite à l'installation du nouveau conseil communautaire, l'ensemble du matériel des élus a été remplacé. Une tablette permettant la signature électronique équipe les membres du bureau. Chaque élu communautaire dispose d'une tablette tactile. Cette tablette permet de suivre le conseil ou les commissions de façon dématérialisée et ainsi d'éviter une grande quantité d'impression.

PORTAIL DES ORDURES MÉNAGÈRES

Afin d'améliorer la relation avec les citoyens et de moderniser la CCPA, la création d'un portail internet pour le service traitement et collecte des déchets a été décidé. Ce nouveau site est en développement depuis septembre 2020 pour une mise en ligne pour l'été 2021.

Ce nouveau service devra permettre aux usagers d'effectuer leurs demandes (demande de bac, intervention sur le bac,) via les téléservices mis en place.

A partir de leur compte, il sera possible de consulter le nombre de levée, de passages en décheterie mais aussi de pouvoir procéder au paiement des factures.

POLE RESSOURCES



POLE RESSOURCES



40).

MISSIONS

- --> Elaboration des budgets de la communauté de communes :
 - Budget principal
 - 6 budgets annexes : Ordures ménagères, Assainissement, SPANC, Centre Aquatique, Office de tourisme, Zones d'activités
- Participation à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre ; exécution budgétaire (engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes), suivi et optimisation de la fiscalité avec ses réformes, gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers et de la dette... Le service se compose de 5 personnes.

PERSONNEL

- -->1 Directeur du Pôle finances/Marchés publics
- --> 4 gestionnaires comptable

ACTIVITÉS DU SERVICE

- --> Emission de 9974 mandats en 2020 contre 9108 en 2019, soit + 5%
- --> Emission de 1959 titres en 2020 contre 2618 en 2019, soit -14%

RÉALISATIONS 2020

Le compte administratif 2020 du budget principal se résume par section comme suit :

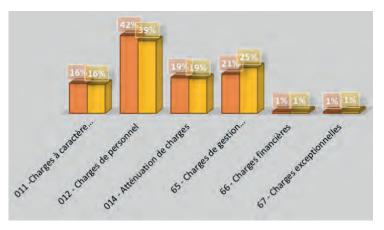
Budget principal 2020:

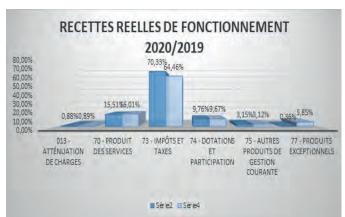
	Dépenses réelles	Recettes réelles
Section de fonctionnement	13 153 408 €	15 602 527 €
Section d'investissement	3 082 597€	2 315 932 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Principales dépenses réelles 2020/2019

Principales recettes réelles 2020/2019





FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Taux d'imposition intercommunaux 2015-2020 :

	2017	2018	2019	2020
	En %			
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	23.62	23.86	23,86	23,86
Taxe d'habitation (TH)	11.50	11.51	11,51	11,51
Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	13.22	13.22	13,22	13,22
Taxe sur le Foncier non Bâti (TFNB)	3.50	3.50	3,50	3,50

SECTION D'INVESTISSEMENT

• Principaux investissements 2020

• Matériel informatique : 480 000€

• Fonds de concours : 400 000 €

• Voirie: 270 000 €

Rénovation école à la Chapelle Hermier
: 280 000€

• Aménagement fibre optique : 150 000€

• Logiciels: 115 000€

Matériel divers : 130 000€Achat de terrains : 115 000 €

• Réhabilitation toiture bâtiment

associatif: 90 000€...

SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2020

La communauté de communes apporte son soutien aux associations et aux syndicats mixtes dont :

Enfance jeunesse : Participations au fonctionnement des centres de loisirs gérés par Familles Rurales et des écoles : 1027 332 € Sécurité : Prise en charge financière des contingents communaux de protection incendie, adhésion aux structures mises en œuvre pour le fonctionnement des centres de secours : 257 000 €

Associations (principales subventions):

ADMR du territoire : 25 911 €, Mission Locale du Pays Yonnais (emploi) : 19 506 €, INOV (entreprises) : 21 673 €

Protection et mise en valeur de l'environnement : Entretien et restauration des cours d'eau, adhésion aux syndicats mixtes pour la gestion des SAGE : 39 000 € Fédération départementale et groupement de lutte contre les ennemis des cultures et les plantes envahissantes : 74 500 €

En 2020, la CCPA a versé près de 1 212 300€ de subventions.

FONDS DE CONCOURS « CTR » ACCORDÉ AUX COMMUNES MEMBRES

La CCPA entend soutenir l'intervention des communes en intervenant dans le financement de projets ne relevant pas de sa compétence. Une enveloppe individuelle des fonds de concours « CTR » par commune a été votée sur 3 ans (2019/2021) pour un enveloppe totale votée de 300 000 €.

En 2020, la CCPA a accordé 8 fonds de concours à hauteur de 277 000€.

<u>Les Achards</u>: Rénovation de la salle de sport et la salle de tennis : 57 444€

<u>Nieul-le-Dolent</u>: Rénovation énergétique de la salle des fêtes : 38 000€

<u>Sainte-Flaive-des-Loups</u>: Création d'une maison des associations: 37 192 €

<u>Beaulieu-Sous-La-Roche</u>: Réhabilitation de la supérette : 37 700 €

Sainte-Georges-de-Pointindoux

Réaménagement et extension de la Mairie phase 2:31 460 €

Martinet: Rénovation salle polyvalente: 25 630 € Le Girouard: Création et aménagement d'un barrestaurant, Commerce multiservices et création d'hébergements: 23 660 €

<u>Saint-Julien-des-Landes</u> : Réhabilitation du

presbytère: 29 814 €



Ressources humaines

Effectifs de la Communauté de Communes du Pays des Achards au 31/12/2020 :



108 FEMMES





Catégories:

9 agents A agents B agents C

67 agents contractuels 762 arrêtés rédigés 158 contrats à durée déterminée

- 4 accidents de travail en 2020 soit 101 jours d'arrêts (11 AT en 2019 pour 377 jours),
- 105 arrêts de travail pour maladie représentant 2008 jours, soit 19 jours par arrêt en moyenne,
- 7 arrêts pour congé maternité représentant 755 jours (7 arrêts en 2019 pour 827 jours),
- pas d'arrêt pour congé paternité en 2020. (2 arrêts paternité pour 22 jours en 2019).

RECRUTEMENTS 2020

- 2 agents service Finances
- 1 agent service MP
- 4 agents au service OM, 2 agents service Urba/ habitat
- 1 technicien informatique
- 1 agent directeur ACM
- 1 agent service Communication
- 1 agent transport scolaire/enfance
- 1 agent service Ressources humaines

DEPARTS 2020

7 départs :

- mutations : agent marchés publics, Directeur Services Techniques , RAM ,
- retraite : 3 agents à l'enfance/jeunesse, 1 agent au service ordures ménagères.

- **2385** bulletins de paie (agents et élus) soit **199** bulletins par mois en movenne
- Montant de la masse salariale (cotisations comprises): 5 016 000 €
- **296** jours de formation planifiés en 2020, soit une moyenne de **2** jours de formation par agent sur emploi permanent.
- Accueil de **60** stagiaires en 2020 (81 stagiaires en 2019)
- **347** candidatures reçues en 2020

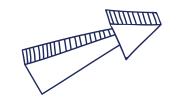
Marchés publics

ACTIVITE 2020

Le service commande publique accompagne les services dans la définition de leurs besoins et pilote les procédures de marchés publics, dans le respect des 3 principes fondamentaux :

- Liberté d'accès à la commande publique,
- Egalité de traitement des candidats,
- Transparence des procédures.
- > 24 consultations mises en ligne en 2020 pour un total de 35 marchés (lots compris) dans le cadre du service commun.
- → 18 consultations, soit 23 marchés (lots compris) pour la CCPA
- ---> consultations, soit 12 marchés (lots compris) pour les 9 collectivités adhérentes (groupements):

L'activité du service commande publique est en baisse par rapport à celle de l'année précédente. Cette évolution s'explique de deux manières : d'une part, les marchés sont renouvelés en moyenne tous les trois ans, ce qui donne un caractère cyclique aux consultations. D'autre part, la crise sanitaire de 2020 ayant imposé la fermeture des sites CCPA pour presque deux mois a causé une diminution du nombre de marchés.



Mise en place de 5 groupements de commande:

- •Travaux d'entretien, de réparation, et de balayage de la voirie, et des réseaux d'assainissement (9 collectivités adhérentes)
- •Travaux de signalisation verticale (7 collectivités adhérentes)
- •Travaux de signalisation horizontale (7 collectivités adhérentes)
- •Fourniture de vêtements de travail et EPI (4 collectivités adhérentes)
- Fourniture de carburants (3 collectivités adhérentes)
- > Contrôle et gestion de l'ensemble des contrats et conventions (environ 70 nouveaux contrats notifiés par an) pour des prestations de service, de maintenance, de fourniture ou de travaux dans l'ensemble des domaines de compétence gérés par la communauté de communes.

	2019	2020
Consultations mises en ligne	35	24
ССРА	33	18
Groupements de commandes	2	6
Relance suite infructueux	2	-
Marchés attribués	28	20

Emprise sur le secteur économique local :

La commande publique constitue un levier économique non négligeable pour les entreprises locales qui obtiennent des marchés publics.

Le graphique montre que 55% des marchés 2020 reviennent à des entreprises Vendéennes, dont 10% à des entreprises du Pays des Achards. Ce pourcentage peut varier suivant les années et il s'avère plus important les années où le nombre de marchés de travaux est à la hausse. En effet, pour ce type de marchés ce sont essentiellement des entreprises locales qui candidatent, alors qu'en matière de fourniture et services ainsi qu'en prestations intellectuelles le territoire d'ancrage des entreprises est plus large.

POLE DÉVELOPPEMENT



POLE DÉVELOPPEMENT

Développement économique



La Communauté de Communes oeuvre à l'accompagnement des entreprises, afin de leur donner les moyens de réussir et maintenir l'emploi.

ZONES D'ACTIVITÉS COMMERCIALISATION

- 10 945 m² commercialisés sur la ZA des Achards
- 1600 m² commercialisés sur la ZA des Landes Saint-Julien des Landes
- 3 646 m² commercialisés sur la ZA du Plessis aux Achards

INOV: INITIATIVE NORD-OUEST VENDÉE

Poursuite du soutien financier pour la création ou la reprise d'entreprises par le biais d'INOV.

10 Participation de la communauté de communes de 38 783 €.

10 7	73 150 €	22
entreprises	de prêts	emplois maintenus
financées	octroyés	ou créés



Prévention séniors



Fréquentation du service

102 personnes ont été accompagnées par le service en 2020 :

- 80 femmes et 22 hommes
- 47 nouveaux usagers

LES ACTIONS COLLECTIVES

Les ateliers de prévention « Bien-vivre chez soi »

Le programme d'ateliers 2019 proposait des ateliers jusqu'au 15 mars 2020. Ainsi, un seul programme semestriel des ateliers de 2020 (septembre-décembre) a été envoyé par courrier à toutes les personnes de 60 ans et plus vivant à domicile.

La Communauté de Communes du Pays des Achards, avec le soutien financier de la Conférence des Financeurs et de la Carsat a programmé 19 groupes (14 actions, 67 séances) de juin à décembre 2020. Au vu du contexte sanitaire, une partie des actions ont été stoppées :

- 12 groupes ont été réalisés, soit 9 actions et 47 séances.
- 5 groupes sont reportés.
- 2 groupes sont annulés faute d'inscriptions.

L'analyse des enquêtes de satisfaction est positive :

- Les usagers sont prêts à participer à de nouveaux ateliers.
- Des liens d'amitié se sont créés entre certaines personnes, permettant de lutter contre l'isolement.



« Seniors en vacances » est un dispositif mis en place par l'Association Nationale des Chèques Vacances, les objectifs sont de :

- Favoriser le départ en vacances d'une population qui est exclue à plus de 45 %
- Rompre l'isolement et créer du lien social
- Favoriser le bien vieillir

La Communauté de Communes du Pays des Achards, en partenariat avec l'ANCV a organisé un séjour à l'Ile d'Oléron du 21 au 25 septembre 2020.

Le service prévention seniors s'est chargé du choix et de la réservation du séjour, de la demande d'aide financière et de l'organisation du transport en car.

La chargée de prévention seniors a accompagné les 10 seniors durant le séjour de 5 jours. 10 participants, âgés de 62 ans à 87 ans : dont 3 couples.

Les participants disent que le séjour leur a apporté :

- du lien social, une ouverture sur l'extérieur
- de la découverte : « on n'aurait jamais réalisé autant d'activités si l'on était partis seuls »
- un lâcher prise du quotidien, du repos

Avant le séjour, aucune des personnes n'avaient connaissance du dispositif « seniors en vacances ».





La semaine bleue : 5-9 octobre 2020

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « âgés » dans notre société.

La thématique de 2020 était **« Bien dans son âge, bien dans son territoire »**.

Le service prévention seniors a répondu pour la première fois à cet évènement en organisant le tournage de 3 vidéos mettant en lumière sur le territoire l'accompagnement et la place des aînés, le bien vivre ensemble au Pays des Achards.

- le bénévolat : visaf, transport solidaire des Achards, Secours Catholique, Restos du cœur et Réseau des bibliothèques.
- les ateliers de prévention de la Communauté de Communes du Pays des Achards.
- les établissements d'hébergement : EHPAD des Achards, Nieul-le Dolent, Beaulieu-sous-la-Roche, MARPA Ste Bernadette, Clos de la St Michel.

Des vidéos ont été publiées sur la page prévention seniors de la Communauté de Communes ainsi que sur la page Facebook. Cette action a permis:

- d'initier une démarche d'interconnaissance entre les acteurs locaux.
- •rendre lisible l'accompagnement envers les seniors et l'action des seniors sur le territoire.

Le maintien du lien pendant les confinements

Pendant les confinements, le service prévention seniors a gardé le lien avec les usagers :

•en proposant une veille téléphonique auprès des personnes vivant seules : 30 personnes ont été appelées régulièrement, une à deux fois par semaine (prise de nouvelles, repérage de fragilités, mise en lien avec les CCAS, discussions pour maintenir le lien social).

- envoi d'idées d'activités à réaliser
- envoi d'un livret de jeux hebdomadaire.

Plusieurs personnes ont témoigné leur gratitude envers le service : ces actions ont permis de les rassurer, de leur montrer qu'elles n'étaient pas oubliées et qu'en cas de besoin, le service prévention seniors pouvait alerter, orienter.

L'orientation des usagers vers les dispositifs du territoire

Pour la personne âgée, la multiplicité des dispositifs, des acteurs, peut rendre difficile son orientation et freiner ses démarches pour la mobilisation des aides dont elle a besoin.

Le service semble de plus en plus identifié sur le territoire, les sollicitations augmentent.

En fonction des problématiques rencontrées, le service prévention seniors a informé et orienté les seniors vers les dispositifs existants du territoire : MDSF, Nid des aidants, associations de transports solidaires, services d'aide à domicile, ...

Le travail partenarial

En lien avec la coordinatrice du CLS (Contrat Local de Santé), l'année 2020 a été marquée par des rencontres avec les différents acteurs du territoire dans un objectif d'interconnaissance :MDSF, Services d'aide à domicile, Nid des aidants, CCAS, animateurs des EHPAD/MARPA, Réseau associatif : Visaf, Clubs des aînés, Secours Catholique, Restos du cœur, Familles Rurales, Réseau des chargés de prévention et coordinateur CLS de Vendée.

Ces rencontres ont permis:

- d'identifier les différents dispositifs existants
- d'impulser un travail partenarial au vu de l'accompagnement des seniors sur le territoire et plus particulièrement dans la lutte contre l'isolement.

Animations culturelles

SAISON CULTURELLE



LES HIVERNALES, programmation en salle de la 17ème et 18ème édition

- Concert « Fréderic Fromet chante l'Amour » Humour musical 1ère partie : concert trio Mariluce Chansons à textes
- Spectacle Triwap Humour musical
- Concert Renan Luce « On s'habitue à tout » (REPORTE) 1ère partie : Concert Emilie Marsh rock guitare voix
- Concert Chanson d'Occasion « Vrai ou Faux » Reprises façon swing manouche
- Concert Alexis HK « Comme un Ours » Scène française (REPORTE)









2 dates reportées

LES JAUNAY'STIVALES,

15^{ème} édition du festival en 2020 **Festival gratuit de plein air** Programmation reportée à 2021

SORTIES NATURE

ESCAPADES PRINTANIERES

3ème édition des Vacances de printemps 2020

Edition annulée



JAUNAY'SCAPADES

7ème édition

Les mercredis du 8/07 au 26/08/20

Balades familiales et découvertes nature payantes au bord du lac du Jaunay

Programme:

5 initiations pêche, une initiation au géocaching, 2 sorties nature : « Découverte des araignées », « arbres contés et bricolés », 8 ateliers nature : « origami », « instruments de musique », « masque homme des bois », « médaillons d'argile », « cycle de l'eau », « nichoirs à mésanges », « poterie », un jeu de piste « découverte des amphibiens » et un rallye photo nature.









OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ACHARDS

L'Office de Tourisme est administré par un **Conseil d'exploitation** majoritairement renouvelé en juin 2020 suite aux élections communautaires. Ce conseil est présidé par Michel Paillusson, vice-président de la CC du Pays des Achards, délégué au tourisme et à la culture. Il se compose de **10 élus communautaires** et de **9 professionnels** du tourisme (représentants les campings, sites touristiques, artisans d'art, accueil à la ferme, gîtes et restaurants). L'Office de Tourisme compte **74 partenaires**.

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire avec une saison touristique bien particulière, placée sous le signe des grands espaces.

Des actions ont été mises en place afin de soutenir et informer nos partenaires (mises à jour des informations liées aux aides de l'Etat, sur notre site internet, guide des bonnes pratiques pour la réouverture des hébergements, mise en place de cartes interactives, publications régulières de posts sur les réseaux sociaux, mise en ligne de plusieurs supports vidéos présentant l'activité de nos partenaires...).

FRÉQUENTATION

- Un peu plus de 2 600 visiteurs accueillis (-33% par rapport à 2019, avec près de 4 mois de fermeture des locaux)
- 10 800 demandes traitées (toutes confondues)

Notre présence dans le pavillon Tourisme du Vendée Globe nous a permis de renseigner près de 1 500 personnes supplémentaires.

• Site internet : plus de 57 000 visites (+ 5.4%) et plus de 266 000 pages vues (+13%) sur www.achards-tourisme.com malgré une très faible consultation du site pendant les mois de confinement.



PROMOTION DU TERRITOIRE

- Participation au **Salon du Tourisme de Brest** les 8 et 9 février 2020 avec les campings de la Vallée du Jaunay (distribution de plus de 400 brochures).

- Création de 3 projets d'animations pour la saison touristique :

Jeu de piste « Mystère et boule de gomme » avec Juliette la Chouette qui a connu un véritable succès auprès des familles tous les jeudis après-midis. Ce sont plus de 270 personnes qui ont pu découvrir les artisans d'art de Beaulieu-sous-la-Roche grâce à ce jeu.

Les Estiv'Arts: 20 ateliers animés par les artisans d'art ont été proposés cet été. Près de 140 personnes ont pu créer une carte ou une pochette en cuir, sculpter un visage, apprendre à dessiner ou encore modeler de l'argile (soit un taux de remplissage de près de 96%).

Visites chez les producteurs: 15 visites chez 5 producteurs du Pays des Achards ont été proposées à notre clientèle. Plus de 200 participants ont pu découvrir leur métier, le bon goût et les plaisirs simples de la vie à la ferme.

- Participation au **Village du Vendée Globe** dans le Pavillon Tourisme, du 17 au 31 octobre. Nous étions l'un des rares Offices de Tourisme à proposer des animations (partenariat avec un animateur nature et un artisan d'art et création d'un quizz sur la destination).
- Mise en place d'un **8**ème parcours de Geocaching à Ste-Flaive-des-Loups

COMMUNICATION

- Guide touristique « Le magazine de vos vacances »,
 9 000 exemplaires,
- Carte touristique du Pays des Achards et de la Vallée du Jaunay, 14 000 exemplaires,
- **Guide des animations** de juin à septembre sur le territoire, 4 000 exemplaires,
- Réseaux sociaux :

Page Facebook avec 2626 abonnés (+20%*), compte Twitter avec 715 abonnés (+2%*) et compte Instagram avec 537 abonnés (+100%*). * Par rapport à 2019.

Création de divers jeux concours, mise en avant de nos partenaires avec notamment, le calendrier de l'avent (1 sourire = 1 cadeau), publications de 130 stories et diffusion de vidéos sur les évènements passés.

- **Début du reportage photos** des 4 saisons au Pays des Achards avec Julien Gazeau.
- Création d'une vidéo promotionnelle (avec version courte et longue) sur le Pays des Achards.

BILLETTERIE

Le service de billetterie de l'Office de Tourisme enregistre une baisse de 28.6% sur les ventes réalisées en 2020 par rapport à 2019.

Cette baisse est liée à la crise sanitaire avec les spectacles des Hivernales qui n'ont pas eu lieu ou ont été reportés sur 2021 et la baisse des ventes de billets pour le Puy du Fou. 531 réservations en ligne ont été enregistrées, soit une baisse de 13% parrapport à 2019.

LES CHIFFRES

- 9 bibliothèques et 1 médiathèque.
- 2 agents professionnels et près de 150 bénévoles.
- 1 231 m² de surface dédiée aux livres, à la musique, au numérique et aux différentes formes culturelles
- 47 643 documents disponibles à l'emprunt dont :
 - --> 42 457 livres, 1147 CD et 40 abonnements
- 44 387 prêts (-33 % par rapport à 2019).
- 2 986 réservations de documents satisfaites (+49 % par rapport à 2019).
- 2 422 emprunteurs actifs.
- 360 nouveaux inscrits.

2 651 documents achetés en 2020 pour un montant de 36 837 €.

Budget annuel de 91 980 € dont :

- --> 38 600 € pour les acquisitions (2 €/hab.)
- → 6 100 € pour les animations

La communauté de communes participe à l'entretien des locaux mis à disposition par les mairies (36 155 €).



COVID-19

Mise en place d'un système de prêts à emporter lors des 2 confinements.

Du 18 mai au 12 juin : 1 334 prêts pour 485 abonnés Du 06 au 30 novembre : 902 prêts pour 301 abonnés Ouverture exceptionnelle le jeudi 29 octobre avant le deuxième confinement : 1070 prêts réalisés sur 1 journée.

Lors du premier confinement, 72 nouvelles inscriptions à la Médiathèque numérique de Vendée, e-médi@ ont été enregistrées (+ 45 %).

Le réseau des bibliothèques du Pays des Achards fut l'un des premiers réseaux vendéens à rouvrir l'ensemble des bibliothèques dès juin 2020.



ANIMATIONS 2020

Malgré les contraintes sanitaires, le Réseau des bibliothèques a pu proposer 35 animations.

Les animations les plus marquantes de l'année 2020 : la balade musicale contée en juin, les 10 ans de la Médiathèque des Achards en septembre, la Saison des livres en octobre, la participation au Mois du film documentaire en ligne en novembre.

SAISON DES LIVRES

- 9 animations
- 1 exposition
- 5 animations reportées ou annulées en raison du COVID.
- 248 participants







POLE ENFANCE JEUNESSE



PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

Transport scolaire

Des frais de gestion sont reversés à la CCPA par la Région, 13.50 € par an et par élèves transportés (sauf pour les enfants en garde alternée qui utilise un 2^{ème} circuit hors CCPA), versés à la fin de chaque trimestre.

Pour le 2^{ème} trimestre 2019/2020 : 4 568 € Pour le 3^{ème} trimestre 2019/2020 : 4 564 €



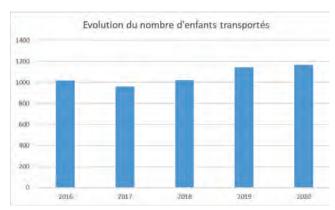
Pas de demande de cars supplémentaires à la Région.

Répartition des élèves par bassin

- Vers les Collèges de la Mothe Achard: 742 élèves
- Vers les établissements sablais : 178 élèves
- Vers les établissements de la Roche sur Yon: 245 élèves

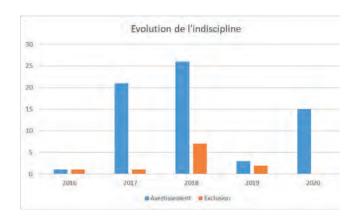
COVID:

- Mise en place d'un protocole sanitaire dans les cars : port du masque pour tous les élèves.
- Suite au déconfinement en mai 2020, effectifs réduits dans les cars, 50% des usagers jusqu'à la fin juin. Possible par une alternance des cours dans les collèges.
- Procédure de dédommagement financier aux familles instaurée par Aléop, remboursement partiel de la cotisation annuelle.



Intervention sur les circuits :

- Création de point d'arrêt sur circuit : 2
- Intégration de point d'arrêt : 11
- Suppression de point d'arrêt : 1



Scolaire

Année scolaire marquée par la crise du Covid qui a modifié fortement le fonctionnement de tous les services de l'enfance jeunesse.

Les écoles ont notamment été fermées du 17 mars au 08 mai 2020. Dans un 1er temps un accueil a été mis en place pour les enfants des personnels « prioritaires » au sein de certaines écoles, en fonction des besoins. Dans ce cadre, l'accueil périscolaire et le temps méridien ont été maintenus.

Les restaurants scolaires n'ont pas fourni de repas du 16 mars au 19 juin 2020. Entre le 12 mai et 19 juin, le personnel des restaurants scolaires avec l'aide du personnel des écoles, des ACM, du centre aquatique, de l'EPS, du service culture... ont assuré la surveillance des enfants sur le temps méridien, aux seins des classes afin d'éviter le brassage.

Le RAM a également dû cesser ses ateliers du 17 mars au 30 juin et a pu reprendre en septembre jusqu'aux vacances d'octobre.

A la rentrée 2020, 2230 élèves étaient accueillis sur le territoire dans les 18 écoles (-33 élèves par rapport à 2019).

ÉCOLES PRIVÉES / FORFAIT OGEC

Après 3 ans de lissage pour tendre vers une harmonisation du forfait OGEC, la CCPA a versé, pour la 1ère fois, un forfait unique pour toutes les écoles privées : soit 610 euros par enfant. Total : 755 790 €.

SORTIES PÉDAGOGIQUES ET ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Malgré la crise du COVID, la CCPA a maintenu le versement de cette subvention, destinée à participer au financement des activités et des sorties pédagogiques pour toutes les écoles du territoire.

Ainsi, 42 860 € ont été versés aux écoles. Subventions versées aux associations de parents : 200 euros x 18 associations = 3 600 €



MUSIQUE ET DANSE

La communauté de communes a également proposé à toutes les écoles le dispositif « Musique et danse » du Conseil Départemental à l'attention des enfants du cycle 3 : 17 écoles sur 18 ont participé, soit 27 classes. La CCPA a maintenu le paiement des intervenants malgré la période de confinement.

MISE EN PLACE DES 2S2C

Du **4 au 19 juin** le **dispositif 2s2c** (Sport, Santé, Culture, Civisme) a été mis en place par la CCPA afin d'accueillir les enfants n'étant pas en classe du fait de groupe maximum de 15 élèves par classe.

Enfants concernés : seuls les enfants qui retournent à l'école sont concernés par le dispositif. L'enfant peut être accueilli en 2S2C, les jours où il n'a pas classe et si les parents n'ont pas d'autre mode de garde.

186 groupes ont été accueillis composés de 1 à 15 enfants. Pour cela, 20 460 € ont été versés par l'éducation Nationale.

SPECTACLE A L'ATTENTION DES MATERNELLES - NOUVEAUTÉ!

En lien avec le service culture, le spectacle GRANDIR mise en place par les maternelles en octobre 2020 : 680 enfants concernés



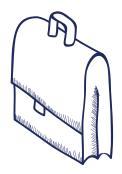


SUPPORT «PARCOURS EDUCATIFS» NOUVEAUTÉ!

Un nouveau support de communication a été mis en place pour valoriser les Parcours éducatifs regroupant l'offre de la CCPA à l'attention des écoles.

EPS

Poursuite des interventions EPS auprès des écoles du territoire.



ECHANGES DE PRATIQUES DES ATSEM NOUVEAUTÉ!

Afin que les 18 ATSEM travaillant au sein des écoles publiques puissent partager leur quotidien et leurs pratiques, une première matinée d'échanges a été organisée le 14/10/20. L'objectif est d'organiser une à deux rencontres par an.



ECOLE LA CHAPELLE HERMIER:

Démarrage des travaux d'extension et de rénovation à compter de juillet 2020. Coût estimatif: 750 000 euros.





Restauration scolaire

Les restaurants ont été fermés 16 mars au 19 juin (soit 31 jours scolaires, 10 mercredis et vacances de Pâques).

Impacts:

- Réduction des dépenses en alimentation
- Diminution des recettes « familles »
- --> 10 restaurants scolaires
- --> 2 173 enfants inscrits
- --> 1900 repas / jour

Budget des restaurants scolaires :

1 462 718 € (soit -13.5 % par rapport à 2019)

- Réalisation d'un audit sur tous les restaurants par le conseil départemental
- Formation Plan Maitrise Sanitaire qui a débutée en juin soit 12 personnes formées + 1.5 journées de formation
- Plan de nettoyage déployé sur tous les sites + écoles à compter de la fin 2020.
- Intervention « petit déjeuner » à SGDP



RECETTES ET FACTURATION DES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE, HORS TRANSPORT

En lien avec le service culture, le spectacle GRANDIR mise en place par les maternelles en octobre 202:680 enfants concernés



Accueils de loisirs



- Accueil gratuit des personnels prioritaires pendant le 1^{er} confinement donc moins de recettes
- 2079 enfants inscrits soit 234 enfants de moins que 2019.

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS EN 2020

- Stages PASS: Hiver 2020 à La Chapelle Hermier multisports; Avril et Eté 2020 annulés suite à la crise sanitaire; Toussaint 2020 aux Achards: thème Vendée Globe remplacé par multisports suite à la crise sanitaire.
- Annulation des camps en raison du covid
- Ouverture à Noël : l'accueil de loisirs Arc en Ciel a accueilli les familles la première semaine des vacances du 21 au 24 décembre 2020 avec une équipe d'animateurs différente chaque année. Nombre d'enfants accueillis : 63 enfants inscrits, 40 enfants en moyenne par jour et 1382 heures vendues. (En 2019, 47 enfants inscrits et 922 heures vendues).
- Investissement des équipes d'animations dans la mise en place des 2S2C.
- Réorganisation des accueils pour éviter le brassage des enfants (Moyens humains supplémentaires)

• 268 678 heures vendues soit 543,5 de plus que 2019. Cependant, la CAF ayant maintenu ces aides en fonction des heures vendues de 2019 par rapport au confinement, les heures réellement réalisées sont de 186206.5 heures.

• Echanges pratique ACM:

deux dates en 2020 : janvier 2020 sur l'égalité garçons filles et octobre 2020 : Le COVID : qu'est-ce qu'on en garde ?

- 3 ateliers de réflexion organisés par les directeurs : Gestion des conflits, l'évaluation, comment dynamiser une équipe d'animation.
- Pour les directeurs ACM : mise en ligne de documents partagés sur Pléiade.

SUBVENTIONS FAMILLES RURALES

3 accueils de loisirs sont gérés par Familles Rurales, Martinet, Nieul-le-Dolent et Saint-Julien-des-Landes et reçoivent une subvention de la communauté de communes.

Subventions 2020 : 219 545 €

REAAP* (*Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

-Une seule réunion en présentiel en 2020 plus une réunion destinée aux professionnels en fin d'année.

Relais Assistant(e) Maternel(le)s

LE RAM EST UN SERVICE A DESTINATION DES (FUTURS) PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DES (FUTURS) PARENTS

Il compte 197 assistantes maternelles agréées dont 167 exercent leur métier. Cela correspond à un potentiel de 576 places d'accueil au domicile.

LE RAM EST UN LIEU D'EVEIL ET DE SOCIALISATION

A ce titre il propose des temps collectifs aux assistantes maternelles et aux tout-petits. 84 temps collectifs proposés en 2020

LE RAM EST UN LIEU D'ACCOMPAGNEMENT A LA PROFESSIONNALISATION

Au-delà des matinées d'éveil qui sont des espaces de professionnalisation en présence des enfants, les AM sont accompagnées via d'autres espaces de réflexion professionnelle qui ont lieu en soirée :

- 4 soirées de Groupe d'Analyse de la Pratique animées par une psychologue et une animatrice du RAM
- 2 soirées en visio pour évoquer les inquiétudes liées à la pratique du métier pendant le 1^{er} confinement animées par les 2 animatrices du RAM et la psychologue.



LE RAM EST UN LIEU D'OBSERVATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

A ce titre il recense l'ensemble des modes de garde qui existent sur le territoire ainsi que les besoins exprimés par les familles.

Le service communique les coordonnées de l'ensemble des modes de garde aux familles en toute neutralité.

LE RAM EST UN LIEU D'INFORMATION

Le RAM apporte un premier niveau d'informations aux (futurs) parents et aux (futurs) professionnels de l'enfance. Si besoin le RAM oriente les usagers vers les instances partenaires représentées par la Direction du travail, la CAF, et Pajemploi.



FOCUS SUR L'ACTIVITE DU RAM PENDANT LE 1^{er} CONFINEMENT

Dès le dimanche 15 mars, les animatrices ont recensé via l'envoi d'un email les assistantes maternelles disponibles pour accueillir les enfants de personnel prioritaire.

Au cours du 1^{er} confinement, les animatrices ont pratiqué le télétravail dès le lundi 16 mars.

476 ACTIONS ont été menées réparties de cette façon dont 290 appels téléphoniques ou sms et 186 emails.

Voici le type de renseignements pour lesquels le RAM a été sollicité :

- 30 Recherche de mode de garde
- 128 Exercice du métier d'assistant maternel
- 11 Fonctionnement RAM= inscription aux visios
- 71 Disponibilité des AM
- 24 infos et soutien pédagogique
- 19 infos statut (convention collective...)
- 20 autres (relations avec les partenaires du Ram)

L'activité du RAM a augmenté d'environ 30% en termes d'appels pendant ce premier confinement.

ET LE SECOND CONFINEMENT

- 387 ACTIONS dont 28 rdv-187 appels ou SMS-172 emails
- Quelles demandes?
- 27 sur la recherche de mode garde
- 10 sur le métier d'assistant maternel
- 65 sur la disponibilité en place d'accueil chez les assistants maternels
- 134 sur le statut, la convention collective
- 93 sur le fonctionnement du RAM
- 23 en soutien pédagogique
- 34 autres motifs (info café poussette, remerciement pour livre reçu en cadeau)
- 1 demande de rdv



Parentalité

LE CAFE POUSSETTE

Il s'agit d'une matinée parents/enfants dédiée aux (futurs) parents du territoire accompagnés de leurs enfants de 0 à 4 ans.

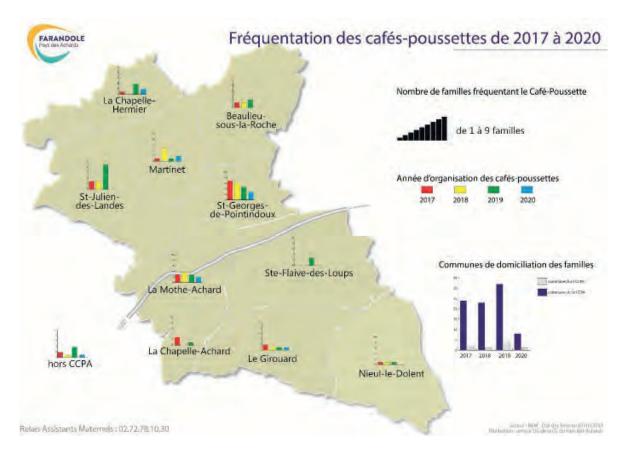
Cet espace constitue un lieu d'accueil, d'écoute, de paroles et de jeux pour les parents et les enfants.

C'est l'occasion de faire connaissance avec d'autres enfants, d'autres adultes, d'aborder en douceur la séparation avec l'enfant, de préparer le futur mode de garde ou l'entrée à l'école, d'échanger et de partager son expérience de parents ou ses questionnements.

En 2020, la pandémie a eu un impact sur les possibilités d'ouverture du café-poussette.

Les périodes de confinement et l'interdiction d'ouverture des salles ERP n'ont pas permis la tenue des séances en mars, avril, juin, novembre et décembre.

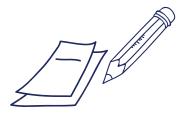




POLE URBANISME



PÔLE URBANISME



Instruction du droit des sols

Le service commun fête cette année son 5^{ème} anniversaire et marque une fois de plus, par son activité, le dynamisme du territoire en matière de constructions et d'aménagement. Réactivité, équité et pertinence des réponses pour donner pleinement satisfaction : un service en lien direct avec les communes, proche des citoyens, attentif à la réalisation de chaque projet. En 2020, 693 dossiers traités pour la CC du Pays des Achards. (646 en 2018). Depuis 2015, la communauté de communes gère 650 demandes d'urbanisme en moyenne.

Élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est élaboré en lien étroit avec la communauté de communes voisine Vendée Grand Littoral. L'année 2020 a permis de le finaliser, puis de consulter les partenaires publics et les citoyens avant son adoption, prévue pour janvier 2021.

Ce PCAET nous concerne tous : citoyens, services publics, entreprises. Remplacement de chauffages vétustes, isolation thermique, attention portée à la consommation électrique, préservation et valorisation du couvert végétal, pratique du vélo et transport en commun, production d'énergie photovoltaïque et éoliennes : tout est important! C'est par des gestes quotidiens, parfois anecdotiques mais pourtant primordiaux, que nous réussirons, ensemble, à limiter le réchauffement climatique par les émissions des gaz à effet de serre.

Système d'informations géographiques

Le SIG s'est illustré plusieurs fois dans l'année comme outil à la disposition du territoire et des services en mettant à leur disposition :

- la thermographie des bâtiments, réalisée par le service habitat, sur le webSIG Intr@géo,
- le PLUIH sur le Géoportail de l'urbanisme et le webSIG Intr@géo,
- La base de données topo 3 de l'IGN, via le webSIG Intr@géo.

Ce service porte également assistance aux communes et aux services pour toute demande spécifique nécessitant une recherche de données. Il a également accompagné les communes dans la mise à jour de la Base Adresse Locale 85 et plus spécifiquement St Julien des Landes dans l'utilisation de l'application Espaces verts de Géovendée pour cartographier ses espaces à entretenir.

Enfin, 2020 marque aussi le lancement du projet de plan de corps de rue simplifié (PCRS) à l'échelle de la Vendée. Ce plan de rue très précis sera le nouveau référentiel pour les services voiries et pour les gestionnaires de réseaux.

Flahoration du Plan Joeal d'Arhanisme intercommunal et de l'Hahitat

La CCPA est compétente en matière de plans locaux d'urbanisme depuis le 1er janvier 2017. Après 3 années de travail et de concertation, le PLUiH a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire le 26 février 2020.

Vidéo de présentation du PLUiH ici : https://youtu.be/rKMmS 72JMO

Dans PLUiH, il y a Urbanisme, mais aussi Habitat. Avec son adoption, une importante politique de l'habitat se déploie peu à peu avec les bailleurs sociaux, Vendée Habitat, Vendée Logement et PODELIHA, ainsi qu'avec l'Etat et le Département de la Vendée pour développer le parc de logements sociaux. En parallèle, la Communauté de communes a créé le « Guichet de l'Habitat », avec pour objectif de rénover plus de 220 logements par an.

Lancé le 15 mai 2020, le Guichet de l'Habitat fête son premier anniversaire. Le programme et son objectif d'amélioration des logements des propriétaires occupants et bailleurs, s'inscrit aussi dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes.

Financé par le SyDev, la communauté de communes, le Conseil Départemental de la Vendée et l'État, le Guichet de l'Habitat englobe 2 programmes :

• l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : à destination des foyers modestes et très modestes • la Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique (PTRE) : à destination des foyers intermédiaires et aisés.

Grâce à ces deux programmes, le guichet est en mesure d'accompagner la quasi-totalité des propriétaires quels que soient leur niveau de revenus.

Les propriétaires sont accompagnés par les associations Elise ou Soliha, du premier contact à la fin des travaux, en passant par l'étape, essentielle, celle du diagnostic.

Bilan chiffré de la première année :

- 210 ménages ont bénéficié d'un accompagnement (par téléphone ou en rdv à la CCPA)
- 168 ménages ont bénéficié d'une visite dans leur logement avec remise de diaanostic
- 63 ménages ont demandé une ou plusieurs subventions pour leur projet de travaux.
- Coût total des travaux accompagnés : 965 420 € (83% pour des projets énergie, 7,5 % pour des projets d'adaptation, 9,5% pour des projets travaux lourds/ habitat dégradés)
- Subventionnement total : 546 730 € (soit une subvention à hauteur de 57% du coût total des travaux par ménage) dont 36 801 € par la Communauté de Communes du Pays des Achards.
- Les dépenses d'animation du dispositif de la communauté de communes s'élèvent à 127 695 €.

Cadre de Vie / Développement durable

Plantation de 1000 arbres durant l'hiver 2020-2021 sur les communes de Beaulieusous-la-Roche, St-Julien-des-Landes, St Georges de Pointindoux et Nieul-le-Dolent.

Paysage de votre commune

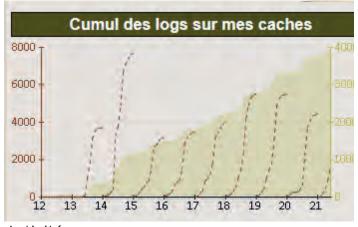
Pas de visite du jury intercommunal cette année du fait du contexte sanitaire.

Jean DIEU (président du jury intercommunal) et Lucie ERAUD (agent) ont participés à une vidéo dans le cadre des 30 ans du Paysage de votre commune.

Géocaching

Un nouveau parcours est créé à St-Flaive-des-Loups : 33 caches A noter :

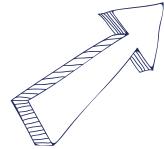
- 5260 caches trouvées en 2020
- 76 nouveaux points de favoris attribués par les géocacheurs
- Activité toujours en augmentation



Activité

RANDONNEES

- Visites avec la Fédération Française de Randonnées organisées dans le cadre du futur label départemental : sentier de l'ormeau (Ste-Flaive-des-Loups), sentier de la Vallée de la Ciboule (Girouard), sentier de la Boëre (Beaulieusous-la-Roche), sentier du boisement de la Lière (Ste Flaive des Loups), sentier de l'Auzance (St Georges de Pointindoux).
- Réflexion sur une amélioration du sentier de l'Auzance, avec l'association «Chemin fais-en» pour limiter la part de goudron, incluant la pose d'une nouvelle passerelle.
- Réunion des référents balisage le 30 juin.



Mohilités

Le développement des mobilités douces a ponctué toute l'année 2020 :

Tout d'abord, le Schéma Directeur Cyclable, aussi appelé Plan Vélo 2021-2030, a été adopté en décembre 2020. Afin de le co-créer et le partager, 3 ateliers participatifs ont été organisés (9 janvier, 30 janvier, 22 septembre). Ce document permet aujourd'hui de disposer d'un programme pluri-annuel d'actions et d'investissements permettant de solliciter en amont nos partenaires financiers.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que la communauté de communes a été lauréate de l'Appel à Projets continuités cyclables avec l'aménagement d'une liaison cyclable et d'une passerelle entre les deux bourgs des Achards : de la gare SNCF (au nord), à la voie existante (au sud), via la ZA des Achards. La CCPA peut ainsi bénéficier d'une aide de 538 000€ de l'Etat. Ce projet est lancé depuis juillet 2020. Les travaux débuteront en janvier 2021.

Ce fut enfin la 1ère édition du Défi mobilité sur le territoire : du 21 au 25 septembre. Évènement proposé par l'ADEME et la Région, animé par Alisée 44. 193 participants sur le Pays des Achards parmi 12 établissements professionnels et 8 établissement scolaires. - 2nd prix : école St Joseph - Martinet. 25 participants sur un effectif de 143 = 17,4%

Établissements professionnels:

- moins de 5 salariés : Projets clés Les Achards. 3 participants sur un effectif de 3 personnes = 100%
- entre 5 et 20 salariés : Mairie de Beaulieu sous la Roche. 6 participants sur un effectif de 17 personnes = 35%
- entre 20 et 100 salariés : Mairie des Achards. 24 participants sur un effectif de 38 personnes = 63,2%
- plus de 100 salariés : Communauté de communes. 37 participants sur un effectif de 150 personnes = 24.7%

-Itinéraire Vendée Vélo :

L'année 2020 a permis de solliciter des subventions auprès du Conseil départemental de la Vendée et de la Région des Pays de La Loire, puis de lancer les consultations pour les marchés de travaux.

-Stationnements vélo:

Pose de l'abri vélo sécurisé de 20 places à la gare des Achards par la Région.

-Adhésion de la CCPA à OuestGo: site internet développé par des collectivités pour organiser le covoiturage.

Les résultats :

Établissements scolaires :

- 1^{er} prix : école Henri Roca - Nieul le Dolent. 28 participants sur un effectif de 104 = 26.9%



POLE SERVICES TECHNIQUES



PÔLE ENVIRONNEMENT



Service Public d'assainissement non-collectif (SPANC)

Le SPANC a été transféré le 1^{er} janvier 2006 à la CCPA, qui l'a délégué à VEOLIA Eau. Depuis le 1^{er} novembre 2014, la CCPA assure la compétence SPANC en régie directe. Le service est chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place ou la réhabilitation de leur installation d'assainissement non-collectif;
- Contrôler les installations d'assainissement non-collectif.

Tarif 2020 (TTC):

- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien:88€
- Contrôle de conception et d'implantation : 55 €
- Contrôle de bonne exécution : 99€
- Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière : 143€

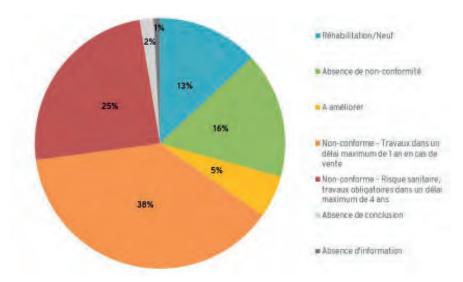
La périodicité des contrôles de bon fonctionnement et d'entretien est fixée à 6 ans.

ACTIVITÉ DU SERVICE

- → 56 contrôles de conception et d'implantation;
- → 33 contrôles de bonne exécution;
- --> 202 contrôles de bon fonctionnement et d'entretien;
- → 40 contrôles dans le cadre d'une vente immobilière.

Activité du service :

Sur les 1954 installations d'assainissement non-collectif (-0,91% par rapport à 2019), le taux de conformité du parc d'ANC en 2020 :

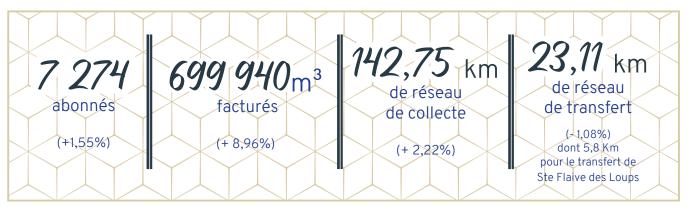


Assainissement Collectif des Eaux Usées

Le service est chargé de :

- La collecte, le transport et l'épuration des eaux usées,
- L'élimination des boues produites :
- Contrôler les raccordements au réseau public.

En quelques chiffres, l'assainissement collectif sur le territoire c'est :



NEUF	22 285 ml (-38,02%)	
CORRECT	98 530 ml (+19,73%)	
A SURVEILLER	22 944 ml (+10,14%)	
MAUVAIS	13 251 ml (+12,89%)	
DEFECTUEUX	8 842 ml (-25,40%)	

PVC	116 282 ml (+2,40%)	
REHABILITATION (FIBRE ou FEUTRE)	2 695 ml (+32,89%)	
PEHD	8 959 ml (+0,022%)	
GRES	7 036 ml (-1,36%)	
FONTE	855 ml (+5,55%)	
AMIANTE CIMENT	30 024 ml (-3,70%)	



- → 6 Stations d'épuration à boues activées ;
- --> 2 Filtres plantés de roseaux
- --> 7 Lagunes, dont celle de Ste Flaive uniquement en secours du poste de transfert.
- --> Capacité de dépollution (EH): 21 212
- --> Volume traité: 1 279 240 m³ (+ 14,23%)
- --> Charge moyenne annuelle entrante en EH: 11 941 (- 10,18%)

EH: Equivalent habitant.



Mode d'exploitation des ouvrages :

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, l'exploitation des postes de relevages et des stations d'épuration a été déléguée à VEOLIA Eau sur l'ensemble du territoire et ce jusqu'au 31 Décembre 2022.

Le Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) conserve l'exploitation des réseaux (entretien par hydrocurage, travaux d'extension, de renouvellement ou réhabilitation) et les contrôles des branchements.

Redevance assainissement

Tarif unique et stable sur l'ensemble du territoire depuis 2014.

La redevance assainissement collectif est indexée sur la consommation d'eau potable relevée au compteur. En cas d'absence de compteur (puits), un forfait de 35 m³/an/hab est appliqué.

-Abonnement:55€TTC/an

-Consommation: 1,69 €TTC/m³

Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Tarif fixe depuis 2010. Elle s'applique à toute construction neuve ou existante, qui se raccorde au réseau d'assainissement. Elle s'élève à 1 800 € pour une maison individuelle.

Contrôle des raccordements dans le cadre de vente immobilière

Le contrôle doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, ces contrôles sont exclusivement réalisés par le SPAC.

Travaux de raccordement

Montant réel des travaux de raccordement, augmenté de 10% pour frais généraux. Gestion de l'amiante à la charge du service assainissement.



Collecte et traitement des déchets

Le service collecte et traitement des déchets est chargé :

- des collectes d'ordures ménagères et emballages en porte à porte,
- des déchets déposés en Points d'Apports Volontaires (PAV),
- de la gestion des 4 déchèteries,
- de la prévention des déchets (actions)...



ORDURES MÉNAGÈRES

En 2020,

- Collecte tous les 15 jours, simultanée avec les emballages ménagers. Passage en collecte hebdomadaire sur la période estivale conformément à la règlementation.
- 11 colonnes d'apport volontaire à contrôle d'accès pour le dépôt d'ordures ménagères (carte GUIDEOZ + 2.50€ le passage).
- 2104 tonnes d'ordures ménagères collectées, soit une production de 107,8 kg/hab en 2020 (pop. DGF) contre 105,5 kg/hab en 2019.

Les ordures ménagères sont traitées à l'usine mécano-biologique (TMB) du Château d'Olonne, où se fait la séparation des matières fermentescibles, des métaux et des ordures ménagères. La part fermentescible est mélangée avec des déchets verts pour la fabrication de compost agricole. La part non valorisable est enfouie à l'installation de stockage des déchets non dangereux de Sainte-Flaive-des-Loups.

• Acquisition d'un cinquième camion de collecte des déchets pour compléter le parc de véhicules





EMBALLAGES MÉNAGERS

- Collecte tous les 15 jours, simultanée avec les ordures ménagères,
- 857,6 tonnes d'emballages collectées en 2020, soit une production de 44 kg/ hab en 2020 (pop. DGF) contre 40,2 kg/ hab en 2019,
- 162 tonnes de refus de tri, soit une moyenne de 30% en caractérisation,
- Plusieurs opérations de contrôle qualité du tri des bacs emballages effectuées.

Les emballages ménagers sont triés et conditionnés à VENDEE TRI, le centre de tri départemental du syndicat TRIVALIS situé à La Ferrière.



VERRE ET PAPIER



EMBALLAGES MÉNAGERS BUDGET

Dépenses de fonctionnement : 1 787 570 €

Dépenses d'investissement : 1 634 283 €

DÉCHÈTERIES

- 4 déchèteries gérées en régie ;
- Fermeture des déchèteries dans le cadre du confinement total lors du COVID (du 16 mars au 27 avril 2020) et mesures spécifiques d'accès mises en place;
- Fermeture définitive des déchèteries de Beaulieu-sous-la-Roche et de la Chapelle-Hermier (octobre 2020);
- Conventionnement avec la Recyclerie Vendéenne (Beaulieu-sous-la-Roche) pour la collecte des objets du local réemploi de Martinet;
- Construction et ouverture de la nouvelle déchèterie de Martinet le 2 novembre 2020.



PRÉVENTION DES DÉCHETS / ANIMATIONS

Adhésion au nouveau programme de prévention et d'économie circulaire avec TRI-VALIS et l'ADEME (2019-2021): Report des interventions à cause de la crise sanitaire.

FACTURATION DU SERVICE

- Le service est financé par la redevance incitative depuis 2014, composée d'une part fixe et d'une part variable;
- Les tarifs sont stables pour la 7^{eme} année consécutive.
- Le tarif moyen de la RI est de 174,49 € / foyer en 2020, contre 178,80 €/foyer en 2019

Bâtiments

Budget pour 2020:

→Fonctionnement: 84 983 € TTC
→Investissement: 440 864 € TTC

TRAVAUX ENGAGÉS

- Démarrage des travaux d'extension et de réhabilitation de l'école Aimé Césaire à La Chapelle Hermier,
- Réfection des toiture-terrasse à la maison des associations,
- Mission AMO pour l'étude des besoins de la future cuisine intercommunale,
- Etude pour la construction d'un stade d'athlétisme,
- Etude pour la réhabilitation du foyer des jeunes de Martinet.





Voirie

La Communauté de communes du Pays des Achards gère depuis le 1^{er} janvier 2014 l'entretien de 287 kms de voirie. Les voiries sont réparties en 278 kms de voiries hors agglomérations (d'intérêt communautaire) et de 9 Kms dans les Zones d'Activités.

Les services techniques de la CCPA assurent les suivis techniques et financiers des travaux de voiries, hors pluvial et ouvrages d'art. Les travaux courants tels que l'entretien des abords routiers, la signalisation horizontale et verticale sont également pris en charge par la CCPA.

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES VOIRIES (FONCTIONNEMENT)

Ces travaux consistent à maintenir en état toutes les voiries en bouchant les nids de poule, intervenant sur des aqueducs effondrés, en réalisant des aménagements de sécurité... Le plus gros poste de dépenses sur ce budget de fonctionnement est le point à temps. En 2020, la dépense de fonctionnement s'est élevée à 245 625.13 € TTC.

La commission a décidé de réaliser 10 % des curages de fossés sur chaque commune, suivant une liste donnée par ces dernières.

POINT À TEMPS (PATA):

Passage d'un camion sur les voiries communautaires et d'intérêt communautaire pour prévenir le faïençage, fissures... Travaux réalisés sur toutes les voiries d'intérêt communautaire et certaines voiries de zones d'activités entre début avril et septembre chaque année. Coût de ces travaux en 2020 : 115 970,40 € TTC.

TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS (INVESTISSEMENT)

Ces travaux consistent à agir directement sur la voirie et ses abords en intervenant sur les points suivants :

- Recalibrage, curage de fossés existants,
- Mise en œuvre de matériaux pour la structure de chaussée.
- Mise en œuvre de matériaux pour les accotements,
- Réhabilitation de traversée de pluviale,
- •Revêtement de chaussée en gravillons ou en enrobés.

En 2020, la dépense d'investissement s'est élevée à 280 826.04 € TTC.



ENTRETIEN DES ABORDS ROUTIERS

L'entretien des abords des voiries d'intérêt communautaire, sur 278km, et des sentiers de randonnées, sur 120km, consiste aux travaux suivants :

Voirie:

- 2 passes de lamier;
- 2 passes de débroussaillage;
- 3 passes de fauchage.

Sentiers:

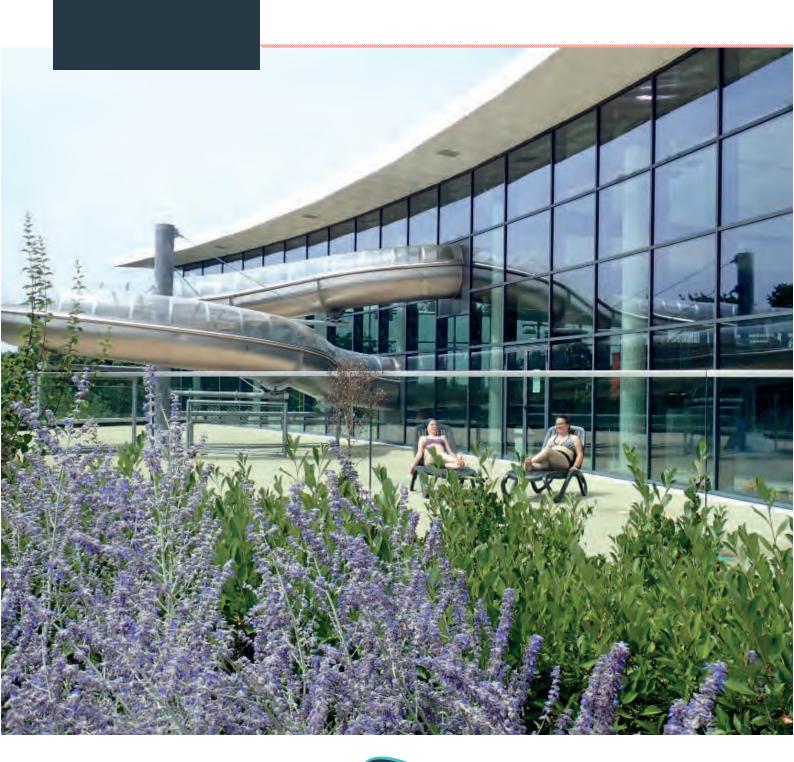
- Passes de lamier :
- Passes de débroussaillage;
- Passes de fauchage;
- Elagage à la perche si besoin.

Ces travaux sont réalisés en veillant au respect des périodes d'interventions préconisées pour la gestion différenciée.

L'intégralité de ces travaux est réalisée en régie par deux agents à temps plein de janvier à décembre.



CENTRE AQUATIQUE

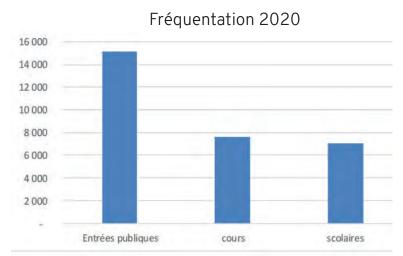


CENTRE AQUATIQUE

L'année 2020 a été évidemment fortement impactée par la crise sanitaire et les restrictions mises en places (jauges sur les fréquentations, voire fermetures partielles ou complètes)

31 Dec.	Entrées + cours	Scolaires	Total fréquentations	Recettes annuelles TTC
2015	58 388	13 077	71 465	315 102,15 €
2016	57 841	13 612	71 453	299 065,40 €
2017	55 582	14 495	70 077	292 887,62 €
2018	53 114	13 581	66 695	295 917,67 €
2019	58 968	12 271	71 239	333 197,45 €

Pour autant, le centre aquatique a été le premier de Vendée à rouvrir, le 10 juin dernier, suite au 1^{er} confinement. Le maximum a été réalisé afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions, selon les dispositifs prévus au niveau national, et notamment pour les scolaires, mineurs et publics prioritaires identifiés.



Pour la rentrée 2020, et avant de nouvelles restrictions, le taux de réinscription est similaire à 2019, avec taux de remplissage des cours à plus de 90 %.



Le personnel est fortement impliqué afin de permettre les rouvertures de l'équipement selon les protocoles en vigueur, en lien étroit avec le public pour l'informer et tenir compte des compensations, liées aux restrictions et fermetures successives. Durant les fermetures, le personnel est également réaffecté sur d'autres missions et services, selon les besoins et priorités de la communauté de communes (renfort dans les écoles et cantines, services techniques, bibliothèques, informations des usagers et entreprises du territoire...)